

propres à l'aménagement hydro-électrique du cours inférieur du fleuve Churchill, au Labrador, et fournira des prêts au projet.

Le charbon

Le gouvernement se propose de prendre les mesures suivantes pour hâter l'exploitation des mines de charbon régionales: jusqu'à concurrence de \$150 millions seront consacrés de 1980 à 1985 pour soutenir la commercialisation de nouvelles techniques d'utilisation du charbon qui soient acceptables sur le plan de l'environnement. Ces fonds seront consacrés, entre autres: à la démonstration de la combustion de charbon sur lit fluidisé, dans une centrale thermique commerciale importante du Cap-Breton; à accorder une aide financière pour l'exploration souterraine et l'évaluation de la rentabilité de la mine de charbon Donkin, en Nouvelle-Écosse; enfin, à dépenser \$4 millions en quatre ans pour étendre le programme de recherche et de développement sur la sécurité dans les mines et sur l'analyse et l'utilisation du charbon.

La conservation de l'énergie et les énergies renouvelables

Un programme de conservation industriel propre aux provinces de l'Atlantique puisera dans un fonds de \$30 millions pour financer jusqu'à concurrence de 50 % des coûts des améliorations énergétiques apportées au secteur industriel. Les améliorations comprendront, entre autres, le renforcement de l'isolation, la modernisation de l'équipement industriel des entreprises et, finalement, l'installation de systèmes de cogénération et de récupération de la chaleur résiduaire.

L'entente conclue entre le Canada et l'Île-du-Prince-Édouard au sujet de la conservation de l'énergie et des énergies renouvelables sera prolongée grâce au versement par Ottawa d'un montant supplémentaire de \$9 millions en quatre ans.

L'IMPACT

Les politiques antérieures auraient conduit à la détérioration de l'équilibre entre l'offre et la demande de pétrole au Canada, au cours des années 80, et à une dépendance accrue à l'égard du pétrole importé. Le Programme énergétique national corrigera ce déséquilibre.

LA DEMANDE DE PÉTROLE

Le Programme réduira la consommation de pétrole de 20 %, de 1979 à 1990. La baisse la plus forte de la demande de pétrole aura lieu dans les secteurs résidentiel, commercial et industriel; elle sera stimulée par la politique de fixation des prix et par l'aide directe du gouvernement dans les domaines de la substitution et de la conservation de l'énergie; les investissements du gouvernement du Canada à cette fin dépasseront \$3 milliards, d'ici à 1983 seulement. Le Programme permettra en outre de stabiliser l'utilisation du pétrole aux fins du transport et à d'autres fins.

L'OFFRE DE PÉTROLE

Des prix plus élevés, de nouveaux et généreux encouragements à l'investissement et les recettes accrues de l'industrie pétrolière aideront grandement à assurer de nouveaux approvisionnements en pétrole. Toutefois, le Programme énergétique national ne prévoit pas une solution axée sur l'approvisionnement au problème des importations pétrolières. Même si les perspectives de nouvelles découvertes de pétrole conventionnel, de mise au point de nouvelles méthodes d'extraction, d'une production accrue des sables bitumineux et de la mise en valeur du pétrole dans les régions pionnières et au large des côtes sont encourageantes, il ne serait guère sage que le Programme se fonde sur de simples promesses de nouveaux approvisionnements, toutes rassurantes qu'elles soient. La baisse visée de la demande de pétrole permettrait d'éliminer les importations d'ici à 1990. Si les espoirs nationaux de disposer de nouvelles sources d'approvisionnement se concrétisent, le Canada disposera alors d'un surplus de pétrole.